



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le:

02 AVR. 2015

Luxembourg, le

Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec
le Parlement

Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L – 2450 Luxembourg

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°937 du 25 février 2015 de l'honorable député Monsieur Marc Spautz, concernant la zone industrielle « Um Monkeler », tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

François Bausch
Ministre du Développement durable
et des Infrastructures

Réponse de Monsieur François BAUSCH, Ministre du Développement durable et des Infrastructures, à la question parlementaire N°937 du 25 février 2015 de Monsieur le Député Marc SPAUTZ

Dans le cadre de l'élaboration d'un Plan directeur pour le réseau routier étatique pour l'agglomération « Esch-sur-Alzette, Schifflange et Belvaux », un groupe de travail fut instauré en fin d'année 2013 sous l'égide des Ponts et Chaussées avec la participation des services techniques des communes concernées. Lors des multiples réunions, le problème de l'accès à la zone d'activité Monkeler figurait sur l'ordre du jour parmi d'autres sujets ayant trait à la mobilité. Pour délester l'accès actuel et pour faire face aux problèmes de circulation que posent surtout les poids lourds, Monsieur le Secrétaire d'État Camille Gira avait évoqué en début 2014 de faire analyser l'opportunité éventuelle d'un nouvel accès à partir de l'autoroute A4. Lors des analyses relatives à ce zoning, il a été conclu qu'un accès direct à l'échangeur de Lallange sera tout à fait opportun et faisable, compte tenu de tous les développements possibles. Dès lors, cette idée a été intégrée aux études d'avant-projet du réaménagement de l'échangeur de Lallange, qui sont en cours et qui interfèrent également avec le projet d'un couloir bus sur l'autoroute A4.

La disposition au nord de l'autoroute est illustrée sur le schéma ci-après.

Vu que le projet de l'accès direct de la zone industrielle Monkeler se trouve seulement au stade d'avant-projet sommaire, aucune information quant à la planification de ce projet ne peut être avancée.

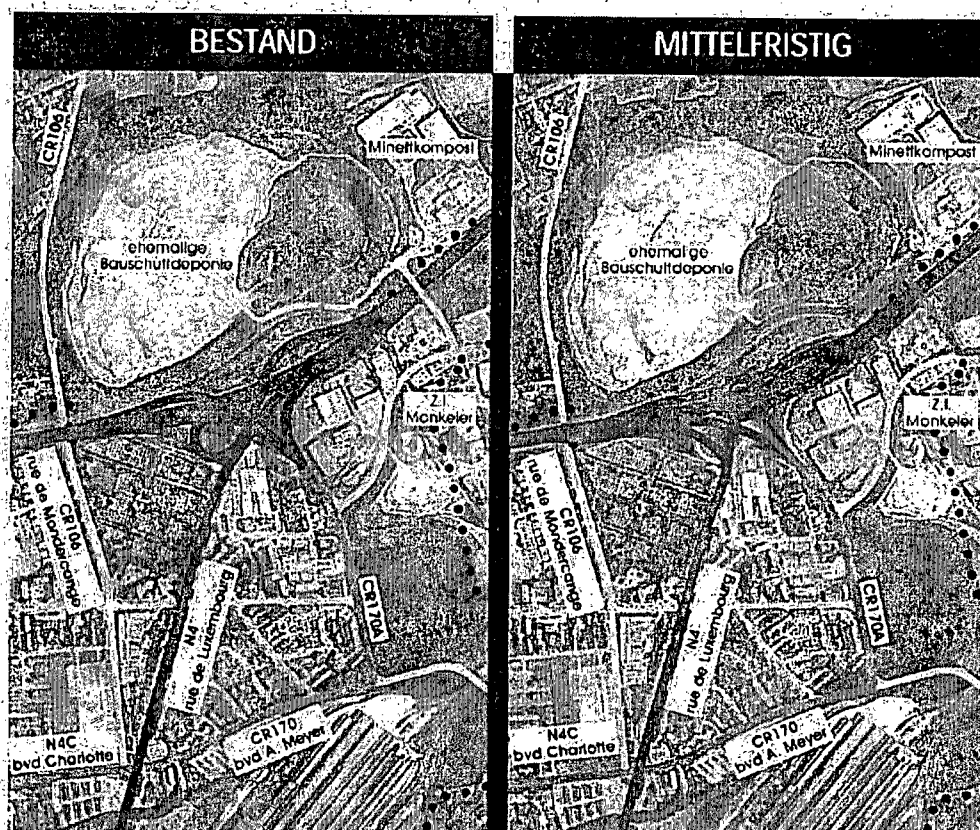


Schéma de l'aménagement de l'accès par le Nord de l'autoroute